



Mine d'infos

Septembre 2009—Numéro 5

LES VACANCES SONT TERMINEES ??

Les cartables sont bouclés et remplis de bonnes résolutions pour cette année scolaire ? La municipalité profite de ce petit journal, pour souhaiter à tous les élèves, de la maternelle au niveau supérieur, une bonne réussite scolaire.

Pour notre part, nous avons continué à oeuvrer pendant cette période estivale, en effectuant quelques réalisations dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Nous avons apprécié avec une certaine fierté, les efforts déployés par toutes les associations qui ont organisé des fêtes diversifiées, contentant ainsi petits et grands d'ici et d'ailleurs (inauguration du chevalement, festival rock avec la présence de trois groupes, jeux, repas et bal du 13 juillet...)

Ces rendez-vous ont été favorisés par un temps idéal, avec un petit bémol lors du 13 juillet, qui cependant, n'aura pas perturbé le tir du joli feu d'artifice offert par la commune. Ce dynamisme nous réconforte et nous encourage à poursuivre « notre route » puisqu'il correspond tout à fait à nos ambitions.

LES TRAVAUX, LES ACHATS

La première phase de changement des **menuiseries des bâtiments communaux** est terminée pour un montant total de **22 054 € HT** (salle des fêtes : 8 748 € école : 13 306 €). Subventions du Département et de l'Etat à hauteur de 12 582 €.

Le parquet de la salle des fêtes a également été rénové : coût : **2 570.04 € HT**.

Acquisition en binôme avec la Mairie de Montaignet en Forez **d'une plaque vibrante** pour un montant de **631.50 € HT**.

Cette plaque permet de tasser mécaniquement le rabotât ou l'enrobé à froid dans les nids de poules de nos routes communales en attendant que notre budget nous permette un programme pluriannuel de réfection complète.

L'école est dotée d'un **ordinateur portable et d'une imprimante** pour remplacer le matériel devenu obsolète (**550 € HT**) ainsi que d'une **plastifieuse** (**102 € HT** qui servira également au secrétariat de Mairie).

L'étude du **schéma directeur d'assainissement** débutera en 2010 pour un montant de **11 800 € HT** (subvention du Département et de l'agence de l'eau : 8 000 €). Il permettra de définir avec précision les zones de la commune qui seront soit en assainissement individuel, soit en assainissement semi-collectif, soit en assainissement collectif.

La voie communale n° 8 située au Vieux bourg, qui permettra d'accéder aux futures habitations du lotissement du golf « des chauvets » verra sa première étape de restructuration débuter en octobre prochain pour un montant de **27 945 € HT** subventionné par le département à hauteur de 9 780.75 €.

Acquisition du tracteur communal et de son chargeur pour **28 000 € HT** avec une attribution de 5 000 € sur la réserve parlementaire de Mme SCHURCH, sénatrice de l'Allier.



Conseil Général
Département de l'Allier

LES RENDEZ-VOUS DE L'ALLIER

14 rencontres ont eu lieu en 2008. Elles ont permis à la population bourbonnaise de s'exprimer. Constructive et privilégiant l'échange d'opinions sur des sujets d'actualité, cette démarche fait preuve de transparence et de concertation et accorde une importance fondamentale à la liberté d'expression.

Cette année encore, les élus du Conseil Général sillonneront le département afin de vous écouter, d'expliquer et de faire le point sur les nouvelles politiques départementales.

Jean-Paul DUFREGNE, Président, ses Vices Présidents, les Conseillers Généraux de Lapalisse et du Donjon, vous invitent à une réunion publique le :

JEUDI 6 OCTOBRE PROCHAIN À PARTIR DE 19 H

à la salle des Fêtes de Montcombroux

Ce sera le moment de faire le bilan d'étape de cette première année de mandat et de la méthode participative déjà mise en place dans de nombreux domaines.

Tous les thèmes pourront être abordés : les routes, les jeunes et l'emploi, le social. De la petite enfance aux personnes âgées, des transports scolaires, aux équipements sportifs et aux services publics : cette rencontre vous permettra de pointer le doigt sur les problèmes rencontrés dans les zones rurales et d'en parler personnellement avec les élus.

VENEZ NOMBREUX

RAPPELS DE QUELQUES AIDES ATTRIBUÉES PAR LE DÉPARTEMENT AUX PARTICULIERS

Amélioration de l'habitat des personnes âgées : aide au maintien à domicile des personnes âgées par l'attribution d'une aide financière destinée à l'amélioration de leur habitation principale.

Aide au permis de conduire : cette aide concerne les jeunes domiciliés dans l'Allier, âgés de 18 à 25 ans, pour la conduite accompagnée et pour la formation au permis de conduire auto, dont le quotient familial se situe entre 0 et 15 000 € et inscrits après le 1er juillet 2008 dans une auto école agréée.

Programme lutte contre l'habitat indigne : l'enjeu est de lutter contre l'indignité des logements du parc privé, et occupés à titre de résidence principale par des ménages de condition modeste qu'ils soient locataires ou propriétaires.

Enlèvement des épaves automobiles : pour tout particulier désireux de se débarrasser d'une épave automobile et domicilié sur le territoire d'une commune du département de l'Allier.

Récupération d'eau de pluie chez les particuliers : contribue à la préservation de la ressource en eau par la réalisation d'économies de consommation d'eau chez les particuliers.

Aide aux transports pour les plus démunis : prise en charge des transports pour les personnes en difficulté résidant en zone rurale afin d'effectuer leurs démarches d'insertion ou de liaison avec certains organismes.

Fonds d'Aide aux jeunes : pour permettre à des jeunes en difficulté d'engager une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Aide au développement des énergies renouvelables et économie d'énergie : pour favoriser l'acquisition d'équipements visant à diminuer la dépendance énergétique des exploitations tout en luttant contre l'effet de serre.

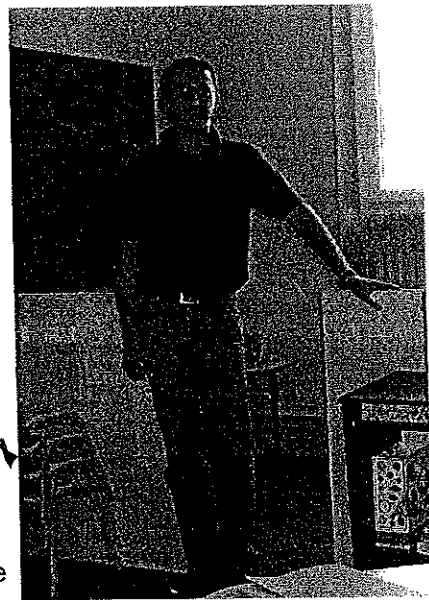
Aide aux particuliers : solaire thermique, bois énergie et développement local : favorisant le recours au solaire thermique, aux équipements bois énergie automatisés, autonomes et assurant un chauffage centralisé.

Bienvenue à notre nouvel instit : **Nicolas SEM.**

Il a en charge à Montcombroux la maternelle et le cours préparatoire.

Au total : 16 enfants inscrits dont 4 en grande section, 6 en moyenne section, 3 en petite section et 3 en cours préparatoire.

Souhaitons-lui une bonne adaptation.



CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Du 24 octobre au 3 novembre inclus : attention le mercredi 4 novembre est travaillé pour libérer le vendredi 14 mai.

Du 19 décembre au 3 janvier inclus.

Du 13 février au 28 février inclus.

Du 10 avril au 25 avril inclus.

Le vendredi 14 mai.

Congés d'été : à compter du 3 juillet.



TARIF DE LA CANTINE

A compter de la rentrée 2009-2010, les tarifs suivants seront appliqués :

Enfant : 2.15 € par repas

Adulte : 3.25 € par repas.

Les menus sont élaborés conformément à la circulaire 2001-118 du 25 juin 2001 portant sur la composition des repas servis en restauration scolaire et sécurité des aliments.

MARIE TÈCHE

Bien qu'installée depuis 2008 à la maison de retraite du Donjon, notre doyenne n'a pas été oubliée puisqu'une délégation du Conseil Municipal s'est déplacée le 26 août pour lui offrir quelques fleurs symbolisant ses 106 printemps.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

19 septembre : 14 H à 18 H 30 aux Prureaux : Exposition « Promenons nous dans les bois ». (vernissage à 14 H).

11 octobre : Loto des Ch'tits minois * du Foyer Rural.

17 octobre : Concours de belote du Club des Aînés.

7 novembre : Loto du Club des Aînés.

14 novembre : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

28 et 29 novembre : Course de chiens de Traîneaux (à la digue).

5 décembre : dîner dansant des Gueules Noires.

12 décembre : Assemblée Générale des Boules.

13 décembre : Spectacle de Noël des Ch'tits Minois

* section du Foyer rural, en charge des animations au profit des enfants de Montcombroux.



Danielle HEEREN, artiste belge, résidente à Montcombroux, a initié nos ados à la peinture d'une fresque sur le mur du préau de l'école. N'hésitez pas à venir l'admirer. Petit rappel : la cour d'école est ouverte au public et en particulier aux enfants en dehors des heures scolaires.

Très bonne idée de la part de Didier et Corinne qui avaient invité le vendredi 21 août dernier, la fanfare de Jaligny à venir répéter leurs partitions dans notre bourg. Cette initiative a ravi un bon nombre d'entre nous : une opération à renouveler...

CIVILITES

Vous avez tous pu constater une forte hausse de la redevance sur les ordures ménagères imposée par la communauté de communes qui en a la compétence ; cette augmentation ne doit pas vous faire oublier les principes de base du tri des déchets en commençant simplement par mettre les débris dans des sacs, avant de les vider dans les différentes poubelles prévues à cet effet.

Dans un tout autre domaine, nous avons pu constater un effort dans l'entretien des terrains, mais il reste encore quelques retardataires à qui nous demandons, pour le bien être de chacun, de nettoyer leur propriété.

SNACK BAR DE LA FORGE

LEEN et RIK sont heureux de vous accueillir depuis le 1^{er} septembre au Snack Bar de la Forge.

En effet ce couple de belges flamands, installé depuis début juillet au village des Griziauds, rêvait depuis de nombreuses années, de vivre en France.

Elle, est aide familiale, éducatrice et femme de ménage, passionnée par les plantes, les fleurs et la nature en général. Elle adore les enfants et les réceptions entre amis.

Lui, enseignant dans une petite école hôtelière, a pris volontairement, une année de rupture temporaire de travail, pour tenter une nouvelle aventure dans notre campagne. Il sait cuisiner, aime la musique et joue même de l'accordéon...!

Leurs deux enfants Sofie (24 ans) et Wannes (23 ans) étant autonomes, ils ont donc l'occasion de réaliser leur projet, en essayant de s'adapter à nos coutumes et traditions. Ils sont déjà enchantés des premiers contacts avec la population locale.

Compte tenu de la conjoncture actuelle, et de ses difficultés, nous ne pouvons que leur souhaiter bonne chance, et les encourager dans leurs initiatives.

N'hésitez pas à venir les découvrir dans leur établissement.

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.

IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE VOTRE AVIS EST IMPORTANT.

VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Idées, remarques, suggestions :

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi sauf le mercredi : de 9 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 16 H 15.

Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale : du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et le samedi de 10 H 30 à 12 H.

Mairie : 04.70.99.61.13
Claire TOGNON : 06.27.95.50.47
Alain SAYET : 04.70.99.61.27

La Poste : 04.70.99.61.10
Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05
Thierry CATHALA : 04.70.99.64.34

Directeur de Publication : C. TOGNON / Responsable de la rédaction : A. MENDEZ / Dépôt légal en cours
Tirage à 220 exemplaires. IPNS